

Annie LACROIX-RIZ, « Les origines du Plan Marshall. Le mythe de 'l'aide' américaine »*

Luc Delvaux

La photographie de couverture du dernier ouvrage d'Annie Lacroix-Riz est remarquablement choisie. Elle montre Léon Blum et James F. Byrnes, secrétaire d'Etat des Etats-Unis, deux des principaux protagonistes des négociations qui aboutiront à l'important « Accord Blum-Byrnes » du 28 mai 1946. Byrnes prend affectueusement par le bras un Blum au sourire un peu niais, et semble lui indiquer la voie à suivre vers un accord en tout point favorable aux Américains, qui ouvrira la voie au futur Plan Marshall de 1948.

A. Lacroix-Riz nous a accoutumés à ses analyses extraordinairement documentées et à sa méthode rigoureuse, qui lui permettent, dans chacun de ses ouvrages, de remettre en cause l'historiographie dominante des événements qui ont construit le monde d'après-guerre. En l'occurrence, elle contredit ici, une fois de plus avec brio le « chœur institutionnel » de l'historiographie française reconnue, qui affirme comme un fait acquis le sauvetage économique et politique de l'Europe contre le nazisme et le stalinisme grâce aux efforts surhumains et désintéressés des États-Unis.

Dès le premier chapitre de son ouvrage (*La quête américaine de l'hégémonie en Europe : le miroir de la guerre*), A. Lacroix-Riz démontre que, en 1940-1941 déjà, l'objectif des États-Unis est de bâtir un monde qui, une fois la guerre finie, garantira leur expansion et leur hégémonie économicopolitique. Il

s'agit pour eux de conserver après-guerre leur position exclusive de pays créancier du monde, et de bloquer durablement leurs partenaires (présents ou futurs) dans celle d'acheteurs-débiteurs. Leur première cible est alors la Grande-Bretagne qui, avec sa « préférence impériale » risquerait, pour de telles ambitions, d'être une rivale de poids. Dès lors, le prêt-bail que les États-Unis accorderont à la Grande-Bretagne pour soutenir son effort de guerre sera conditionné à la « libération » du commerce mondial, et à la fin de la « préférence impériale » et de la zone Sterling, appelée à disparaître face à l'hégémonie du dollar.

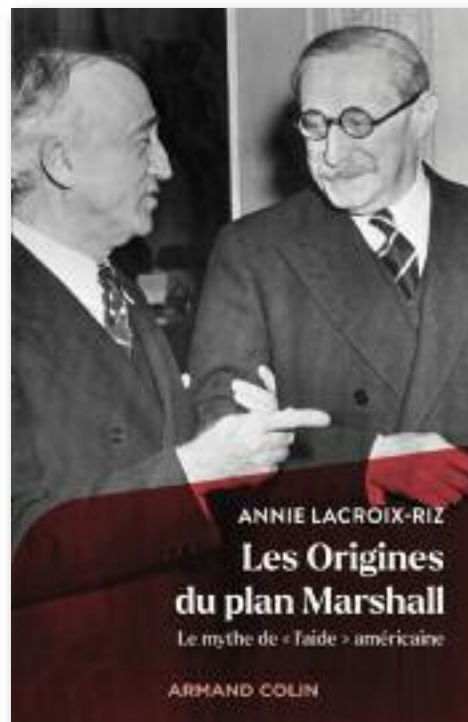
Dans ce but, les accords de Bretton-Woods (1^{er}-22 juillet 1944) fourniront aux États-Unis deux armes imparables : la Banque internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et le Fonds monétaire international (FMI), grâce auxquelles les États-Unis pourront fixer seuls les cours de change monétaires, interdire toute dévaluation compétitive de leurs rivaux et devenir seuls juges des crédits à accorder ou à refuser. Ces objectifs des États-Unis sont très clairement résumés dans l'appel d'un important groupe de dirigeants économiques américains, en juillet 1944 : il s'agit de créer un monde de commerce en expansion et d'égalité d'accès au dit commerce pour tous, avec l'alibi de garantir la paix mondiale par la libéralisation des échanges économiques. Comme le soulignera avec pertinence un journaliste américain le 2 janvier 1945, cette égalité

de chances, comme nous sommes très puissants et nos alliés à peu près ruinés, c'est l'égalité de chances d'un mouton engagé en combat singulier avec un tigre...

Dans son chapitre 2 (*Vers un après-guerre semblable au premier : le relèvement prioritaire de l'Allemagne*) Annie Lacroix-Riz montre que, pendant toute la durée de la guerre, la nébuleuse financière américano-allemande a continué de fonctionner, notamment grâce à l'action, en Suisse, d'Allen Dulles, futur directeur de la CIA, et de la Banque des Règlements internationaux (BRI), de Bâle. Le plan élaboré par Henry Morgenthau, secrétaire du Trésor des États-Unis, selon lequel l'Alle-

magne devrait être dépouillée après la guerre de toute sa capacité industrielle, est progressivement abandonné, à cause notamment des liens entre l'industrie sidérurgique allemande et les grands groupes industriels américains.

De même, les États-Unis combattent en permanence le principe de réparations qui pourraient être exigées de l'Allemagne après la fin de la guerre, malgré les demandes de l'URSS, exprimées notamment à Yalta (4-11 février 1945). Dans les chapitres 3 (*La France patronale : des « élites atlantiques » inconditionnelles*) et 4 (*La haute fonction publique : des « élites atlantiques » par modernisme ?*), on voit réapparaître nombre de personnages, germanophiles pendant la guerre puis atlantistes dès la Libération, qu'Annie



* Paris, Armand Colin, 2023, 574 p., 29,90 €

Lacroix-Riz avait déjà étudiés dans de précédents ouvrages. Par principe, les milieux patronaux français sont séduits par les conceptions américaines qui considèrent que l'intervention de l'État dans l'économie doit être minimale.

Quant à la fonction publique, elle pratiquera un alignement généralement docile sur toutes les exigences des États-Unis, comme naguère sur celles de l'occupant. Ainsi, les « élites » financières et administratives de la France la prédisposent à la marche vers la « Pax Americana » dont les accords Blum-Byrnes de 1946 constitueront une étape clé.

Quant au chapitre 5 (*Les forces politiques et la « reconstruction » américaine*), il explique notamment la fascination de la SFIO pour le modèle économique des États-Unis et la force de leur industrie, malgré l'option théorique des nationalisations qui font partie de son programme politique.

Mais Américains et socialistes français ont surtout en commun une profonde hantise du communisme, face aux succès électoraux du PCF.

Le chapitre 6 expose le contexte de *la dépendance française entre la Libération et l'automne 1945*. Si un accord de prêt-bail est signé entre les États-Unis et la France le 28 février 1945, il est spécifié que ses fonds ne peuvent pas être affectés à la reconstruction des régions dévastées par la guerre, l'Europe devant, selon les États-Unis, se reconstruire grâce à la reprise du commerce mondial.

Ensuite, tout le chapitre 7 (*La phase préparatoire aux « Négociations de Washington » (automne 1945-mars 1946)*) est rythmé par la cascade des capitulations et pertes de souveraineté françaises face aux exigences américaines, en préparation aux négociations Blum-Byrnes de 1946 : obligation pour la France de transmettre aux États-Unis tous les renseignements qu'ils exigeraient sur l'état de sa trésorerie, libéralisation de l'aviation commerciale, monopole américain dans le secteur du transport maritime, stratégies diverses pour imposer le cinéma américain en France, etc.

L'aboutissement de tout ce processus est décrit dans le chapitre 8 (*Les fausses « négociations » de Washington et leurs résultats (mars-mai 1946)*). Annie Lacroix-Riz montre comment la délégation française emmenée par Blum finit par céder à toutes les exigences américaines, et signe, le 28 mai 1946, un accord (décrit article par article) qui est une sorte de « Munich économique » : minceur des crédits accordés par les États-Unis, engagements sur le libre commerce dans tous les secteurs, contingentement du cinéma français, etc.

La presse américaine triomphe après la signature de cet accord, comme la presse économique française qui proclame joyeusement que la France se situe désormais dans la zone d'influence anglo-saxonne et plus particulièrement américaine.

Enfin, le chapitre 9 (*Des accords sociopolitiques de portée définitive*) aborde les conséquences à long terme de l'accord du 28 mai 1946 et notamment le processus qui aboutira progressivement à l'éviction des partis communistes européens des gouvernements où les avait portés leur engagement dans la Résistance.

Les accords Blum-Byrnes de mai 1946 et le Plan Marshall qui leur succèdera en 1948 sont avant tout des étapes cruciales dans le processus d'établissement de l'hégémonie économique, financière, politique et culturelle des États-Unis sur l'Europe.

Le 16 juin 1941, le général Paul Doyen, membre de la délégation française à la Commission allemande d'armistice, était clairvoyant quand il écrivait au sujet des États-Unis : « *Leur puissance économique, leur haute civilisation, le chiffre de leur population, leur influence croissante sur tous les continents, l'affaiblissement des États européens qui pouvaient rivaliser avec eux font que, quoi qu'il arrive, le monde devra, dans les prochaines décades, se soumettre à la volonté des États-Unis.* »

Une vision prémonitoire et toujours pertinente huit décennies plus tard... ■

Brèves

* **Washington.** Le lieutenant général Alexis Grynkewich porte-parole de l'US Air Force, a émis un communiqué ce 4 décembre qualifiant d'agissements « dangereux » le fait que des drones américains MQ-9 aient été pris pour cibles par des avions de chasse russes, alors qu'ils effectuaient une mission dans le ciel syrien. Selon lui, « *...ces événements constituent un exemple d'actions dangereuses des forces aériennes russes opérant en Syrie* » et il appelle le Kremlin à « *mettre fin à ce comportement irresponsable* ».

* **Le président Biden a qualifié** les frappes américaines contre des cibles en Syrie de conformes à la Charte de l'ONU. « *Les États-Unis ont pris des mesures nécessaires conformément au droit international et au droit inhérent de légitime défense tel que reflété dans l'article 51 de la Charte de l'ONU* », a déclaré le président dans un communiqué. Selon lui, elles étaient nécessaires pour protéger les Américains tant aux États-Unis qu'à l'extérieur du pays. Et il s'est dit prêt à continuer. (À noter que la présence militaire russe en Syrie est parfaitement conforme au droit car approuvée formellement par le gouvernement de ce pays.)

* **Les États-Unis ont unilatéralement étendu leurs frontières** [...] La diplomatie américaine a annoncé l'expansion du plateau continental dans l'Arctique et la mer de Béring à un territoire atteignant 1 million de km². Selon Bloomberg, le sol de ces régions contient environ un quart des réserves mondiales de pétrole et de gaz naturel (<https://www.state.gov/continental-shelf/>)

*. « **Les soussignés condamnent l'ingérence des Houthis** dans les droits et libertés de navigation dans les eaux de la péninsule arabique, en particulier la mer Rouge. Leurs nombreuses attaques menacent le commerce international et la sécurité maritime [...] l'acheminement de la nourriture, du carburant, de l'aide humanitaire et d'autres produits essentiels vers des destinations et des populations du monde entier. »

Ce communiqué, signé par une quarantaine de pays, apparaît signé aussi par le secrétaire général de l'OTAN, Jan Stoltenberg, ce qui nous conduit à nous interroger. Qu'est-ce que l'OTAN a à faire-là ? A-t-on délocalisé aussi le Yémen dans l'Atlantique nord ?